

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS  
Haute Autorité de santé

#### **Décision n° 2014-0252 DC du 10 décembre 2014 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination du président de la commission des stratégies de prise en charge**

NOR : HASX1430952S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 10 décembre 2014,

Vu les articles L. 161-37 et suivants et R. 161-77 et suivants du code de la sécurité sociale ;

Vu le décret du 31 janvier 2011 portant nomination des membres du collège de la Haute Autorité de santé ;

Vu le décret du 17 janvier 2014 portant nomination des membres du collège de la Haute Autorité de santé ;

Vu la décision du collège n° 2014-0250 DC/SJ du 10 décembre 2014 adoptant le règlement intérieur du collège,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Alain CORDIER est nommé président de la commission des stratégies de prise en charge.

#### Article 2

M. Loïc GUILLEVIN est nommé vice-président de la commission des stratégies de prise en charge.

#### Article 3

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 10 décembre 2014.

Pour le collège :  
*Le président,*  
PR J.-L. HAROUSSEAU